

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
de Lille**Objet :**Référence :
2026 / 4 / 4DESIGNATION D'UN
CORRESPONDANT
DEFENSEDATE DE CONVOCATION
13 Mai 2026DATE D'AFFICHAGE
13 Mai 2026EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

**EXTRAIT DU
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG****L'an deux mil Vingt Six, le Vingt Mai à 18 heures 30 minutes,**

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DELBROUCQ Damien, DELECLUSE Léna, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GALLAND Guillaume, GARNIER Julia, HOTTELARD Fabienne, HUBAU Halima, LECOMTE Virginie, PAVY Stéphanie, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, RONDOUX Thierry, VANDAELE Jean-Christophe, WAQUET Antoine, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric

Absent(e)(s) :**A été nommée secrétaire :** Madame BULTEY Dominique

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la circulaire du 26 octobre 2001 a instauré au sein de chaque conseil municipal une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense. Aussi, compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation.

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la défense. Il contribue à l'information et à la sensibilisation des administrés, tout en accompagnant les initiatives locales en lien avec les enjeux de la défense.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;

Vu l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009,

Vu le conseil municipal d'installation du 20 mars 2026 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder à la désignation parmi ses membres d'un nouveau correspondant défense ;

Considérant que le correspondant défense constitue un relais d'information entre le Ministère de la Défense et la commune sur les questions de sécurité et de défense ;

Il est fait appel à candidature.

Monsieur Thierry RONDOUX présente sa candidature.

Résultat du vote :

Monsieur Thierry RONDOUX, ayant recueilli 23 voix, est désigné en tant que correspondant Défense.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance

Bultay



Le Maire,
Pascal ZOUTE

[Handwritten signature]